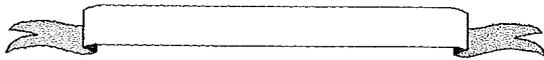
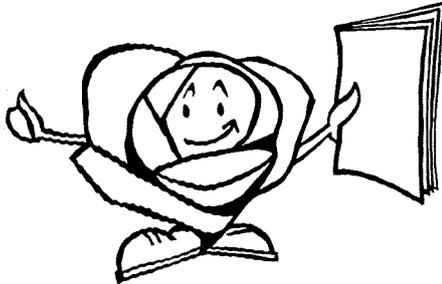


La feuille de chou



Bulletin municipal de Champrond en Gâtine N°1

LE MOT DU MAIRE



Madame , Monsieur ,
Chers concitoyens

SOMMAIRE

- Les élections
- Résumé des réunions de conseil
- Nos droits, nos devoirs
- Les associations
- En bref...
- De l'Europe à l'Euro
- Un petit coin d'histoire
- La qualité de l'eau
- Et si on sortait
- Renseignements utiles
- Les petites annonces



Depuis les élections des 11 et 18 mars 2001 , une nouvelle équipe municipale est sortie des urnes , qui m'a élu premier magistrat de notre commune . Nous avons pris la mesure de l'importance de la tâche à accomplir d'autant plus qu'une majorité d'entre nous connaissait l'ampleur de celle-ci en tant que membres de l'équipe précédente .

Dès notre élection nous avons œuvré pour la commune en préparant le budget 2001 en définissant de nouvelles orientations et des méthodes de fonctionnement précises.

Parmi les orientations il nous est apparu important de communiquer avec chacun d'entre vous pour que vous puissiez nous indiquer vos souhaits, et que nous puissions vous informer le plus souvent possible de ce que nous entreprenons.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire paraître trois bulletins municipaux par an.

Pour la rédaction de ceux-ci nous souhaitons vivement associer l'ensemble des associations du village que nous désirons soutenir car elles sont avec nos commerçants et nos artisans une des forces vives de la commune .

Parmi les informations importantes de ces trois derniers mois, nous avons l'arrivée dans le bourg du gaz naturel en 2002, la réception de la fin des travaux de l'aménagement de la zone d'activités intercommunale le 15 juin, l'inscription prochaine de la commune à une opération dite « Cœur de village » qui vise à réhabiliter les logements communaux et à aménager le village de façon différente pour en faciliter la circulation et le stationnement. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin auquel nous avons délibérément donné une note humoristique en le baptisant la « Feuille de chou », et nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines manifestations communales des 14 juillet et 19 août ainsi que pour la prochaine parution de ce bulletin qui aura lieu en automne prochain.

Éric LEGROS

LES ELECTIONS

Le conseil municipal



Le Maire: Éric LEGROS

1er adjoint: Brigitte WARDAVOIR

2ème adjoint: Philippe GUILLEMET

3ème adjoint: Jean -Paul VINSOT

Les conseillers :

Sylvie BIGEAULT - Géraldine CAUCHETEUX

Frédéric COLIN - Michel FILLETTE

Denis GRANGER - Didier GUYON

Claude IMHOF

Les commissions communales

Ouverture des commissions communales aux habitants de Champrond en Gâtine

Les conseillers municipaux invitent toutes les personnes ayant un domicile à Champrond en Gâtine et voulant apporter des idées et réflexions, à faire partie des commissions communales. Il suffit de le signaler à la mairie.

Les commissions communales

Bâtiments communaux :

Jean-Paul VINSOT

Frédéric COLIN - Didier GUYON



Voirie et Réseaux (chemins, eau, assainissement, éclairage public):

Philippe GUILLEMET

Frédéric COLIN - Didier GUYON



Fête : Brigitte WARDAVOIR

Personnes hors conseil:

Sylvie AUDENAERT MICHEL

Marie France BEAUCHET

Nicole CAILLARD - Daniel VIDAL

Etienne VALMALLE



Finances :

Philippe GUILLEMET - Sylvie

BIGEAULT - Didier GUYON

Géraldine CAUCHETEUX

Claude IMHOF



Fleurissement: Brigitte WARDAVOIR



Centre Communal d'Action Sociale :

Éric LEGROS - Brigitte WARDAVOIR

Philippe GUILLEMET - Jean-Paul

VINSOT - Géraldine CAUCHETEUX

Personnes hors conseil:

Nicole CAILLARD - Michelle MICHEL

Mylène DUBESSET - Micheline GUILLEMET



Communication Information:

Brigitte WARDAVOIR - Jean-Paul VINSOT

Éric LEGROS - Philippe GUILLEMET

Personne hors conseil :

Véronique REAUD



Intercommunalité :

Éric LEGROS

Brigitte WARDAVOIR

Claude IMHOF



Tuteur Emploi-jeune:

Éric LEGROS

Bibliothèque :

Brigitte WARDAVOIR

Personnes hors conseil :

Michelle MICHEL

Véronique REAUD



Les délégués des syndicats intercommunaux

Regroupement pédagogique :

Brigitte WARDAVOIR (Vice-présidente)
Sylvie BIGEAULT – Géraldine
CAUCHETEUX - Michel FILLETTE



Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la LOUPE :

Délégués titulaires : Éric LEGROS

Michel FILLETTE

Délégués suppléants : Brigitte WARDAVOIR
Didier GUYON

Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):

Délégués titulaires:

Philippe GUILLEMET

Jean Paul VINSOT

Délégués suppléants:

Brigitte WARDAVOIR

Claude IMHOF



Syndicat électrique: Denis GRANGER Didier GUYON

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):

Délégué titulaire : Géraldine CAUCHETEUX

Délégué suppléant : Frédéric COLIN

Parc Naturel Régional du Perche:

Délégué titulaire : Claude IMHOF

Délégué suppléant: Frédéric COLIN

Syndicat d'initiative de la Loupe:

Délégué titulaire: Denis GRANGER

Délégué suppléant: Claude IMHOF

Jumelage du canton de La Loupe:

Éric LEGROS – Géraldine CAUCHETEUX

Comité de Bassin d'emploi:

Éric LEGROS – Frédéric COLIN

Centre National d'Action Sociale:

Éric LEGROS

LES EMPLOYÉS COMMUNAUUX

Les employés communaux Marcel MELECK et Jérôme GRANGER ont comme travail l'entretien de toute la commune. En cette saison, leurs plus grandes occupations sont la tonte, le desherbage et l'entretien des arbustes et fleurs. Nous essayons au maximum de maintenir le village dans sa totalité aussi propre que possible ce qui est souvent difficile au niveau des poubelles de Beaufort et nous en profitons pour demander à tous de faire un effort sur la sélection des déchets... Cet automne, nous envisageons de replanter des arbustes et plantes d'ornement à Beaufort et au cimetière; nous étudions plusieurs plans. La salle des fêtes ainsi que le parvis de l'église ont été nettoyés avec un appareil à haute pression. Les toilettes sont nettoyées tous les jours, le village balayé une fois par semaine, l'église une fois par mois, la salle des fêtes et la mairie une fois par semaine. A la rentrée de septembre un programme d'entretien des vallées va être établi; les vallées seront répertoriées et nettoyées au fur et à mesure.

Nous vous invitons à passer à la mairie où vous pouvez disposer de beaucoup de renseignements aussi bien sur les structures et associations d'aide aux personnes en difficulté que sur le plan touristique. Vous trouverez dans le couloir beaucoup de dépliants qui pourront vous aider dans vos recherches. Notre secrétaire de mairie Sophie PRELLE est là pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches administratives.

Françoise BOYERE est employée au niveau de la mairie et du regroupement scolaire. c'est elle qui s'occupe de l'entretien de la mairie, de l'école et qui prépare les repas de la cantine scolaire.

Sophie MALARDE est employée au niveau de la mairie pour la communication. Elle a créé le site internet de Champrond et réalise actuellement celui de l'école. Elle travaille aussi sur la conception d'un écusson pour notre village avec les responsables de cette commission et nous vous invitons à nous faire parvenir vos idées et dessins sur ce sujet. Elle est également responsable de la station d'épuration et veille donc sur la qualité de l'eau qui est rejetée dans la nature après divers traitements.

LES RESUMES DE REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 29 mars 2001

* COMPTE ADMINISTRATIF 2000: Service d'eau

En section d'exploitation:

un excédent de 3218.36F

un résultat cumulé excédentaire de 680.49F.

En section d'investissement:

un déficit de 9096.41F

un résultat cumulé excédentaire de 55 127.18F.

* BUDGET PRIMITIF 2001: Service d'eau

En sur équilibre en section d'investissement :

Les dépenses 16 000 F

Les recettes 55 127 F

En section d'exploitation:

16 681 F en dépenses et en recettes.

* COMPTE ADMINISTRATIF 2000: Assainissement

En section d'investissement:

un déficit de 31 948.91F

un résultat cumulé déficitaire de 26 280.94F.

En section d'exploitation:

un excédent de 54 469.88F

un résultat cumulé excédentaire de 141 575.52F.

* BUDGET PRIMITIF 2001: Assainissement

En section d'exploitation :

Équilibre en dépenses et en recettes à 275 005 F

En section d'investissement

Équilibre en dépenses et en recettes à 911 281 F .

* SUBVENTIONS :

- Subventions aux associations locales et cantonales.

- Attribution de 200 F par élève participant à des séjours linguistiques.

* MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM

Projet de modification des statuts du SIVOM concernant: les transferts patrimoniaux et l'impossibilité de demander à une commune nouvellement adhérente à une structure préexistante de financer rétroactivement des équipements déjà réalisés. Vu l'importance des modifications des statuts du SIVOM, le Conseil décide de délibérer sur ce projet ultérieurement.

* MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT ÉLECTRIQUE

le projet de modification des statuts concernant

- l'objet du syndicat (distribution et production de l'énergie électrique)

-réalisation, gestion et exploitation des bases de données d'intérêt général, de procédés de transmissions d'informations à distance par câble ou par voie hertzienne.

-aide financière et technique aux communes membres

-réalisation d'investissements nécessaires à l'exécution de travaux d'enfouissement des réseaux. Adoption à l'unanimité les modifications de ces statuts et décision d'inscrire la commune au programme d'enfouissement des réseaux.

* FONDS DE PÉRÉQUATION 2000:

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre du fonds de péréquation (Conseil Général) au taux de 45% pour tous les travaux et acquisitions réalisés en 2000 (pour un montant de 142 863.97 F HT) et qui n'ont pas fait l'objet de subvention spécifique.

*RENOUVELLEMENT DU CONTRAT emploi consolidé de Mr MELECK jusqu' au 30 Avril 2003

* QUESTIONS DIVERSES

• Dotation solidarité instituteur 2001:

L'indemnité représentative de logement aux instituteurs s'élèvent à 14 933F pour les instituteurs ne disposant pas de logement de fonction: avis favorable du conseil municipal.

• Inscription du chemin rural n°6 de l'Orgerie à l'Enfer au plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée pour pouvoir bénéficier d'une subvention pour les travaux de bornage qui seront pris en charge pour moitié par la commune et Forestis. Avis favorable du conseil par 9 voix pour et 2 abstentions.

• Demande de renouvellement de la terrasse sur la Place de l'église du 01er Juin au 30 Septembre 2001 par Mr Augustine Francis. Accord du conseil.

Le conseil évoque quelques problèmes de stationnement des véhicules devant le monument aux morts.

• Le nom de la zone d'activité est défini:

« Le Champier de la Ferme »

• Les manifestations organisées dans le cadre de la commission des fêtes sont financées par le budget communal.

• la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports organise trois concours pour la fête du centenaire « Association loi 1901 »

Réunion du 12 avril 2001

* BUDGET PRIMITIF 2001 :

Un budget supplémentaire sera voté courant septembre afin de définir de nouveaux besoins et éventuellement d'ajuster les prévisions adoptées au budget primitif.

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 995 818 F en section de fonctionnement et à la somme de 821 664 F en section d'investissement.

Comme le compte administratif 2000 sera voté ultérieurement, les résultats 2000 et reste à réaliser 2000 seront reportés au budget supplémentaire.

Le produit attendu des quatre taxes directes locales est de 594 626 F. Le conseil adopte en conséquence un coefficient égal à 1, ce qui maintient le taux des quatre taxes locales, les bases d'imposition étant réévaluées chaque année par les services fiscaux.

* CAHIER DES CHARGES GAZ DE FRANCE

Projet de desserte gazière:

En 2002, il est donc prévu une première phase de desserte pour le bourg sans participation financière de la commune. Une seconde phase sera prévue ensuite pour Beurepaire après une étude de rentabilité, qui selon les résultats impliquera une convention avec la commune avec une éventuelle participation financière aux travaux. Une réunion publique pourrait être envisagée.

* MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIVOM

Composition du nouveau bureau et information sur les commissions créées :- Transports scolaires et collège - Loisirs et tourisme - Zone d'activités - Hydraulique agricole, environnement.

Les conseillers municipaux désirant participer à ces commissions peuvent s'y inscrire.

Adoption des modifications des statuts du SIVOM à l'unanimité.

* COMMISSIONS COMMUNALES DES IMPÔTS

Le conseil établit la liste des commissaires titulaires et suppléants proposée aux services fiscaux soit 12 titulaires et 12 suppléants

* NOMINATION D'UN DELEGUE A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE: Frédéric COLIN .

* VENTE DU CHEMIN RURAL N°6

Le conseil précédent avait décidé de vendre ce chemin situé à Beurepaire et qu'il ne pourra être vendu qu'après une enquête d'utilité publique.

Pour assurer la continuité du chemin de derrière Beurepaire, le conseil souhaite que le chemin de terre contigu soit régulièrement entretenu et que le fossé à sa sortie sur la D 346 soit busé.

*COMPTE RENDU RÉUNION SYNDICAT SCOLAIRE

- l'élection du président :

Mme Adam a été élue à la majorité absolue.

- vote du budget avec une participation des communes aux taux de 57 % pour Champrond et 43 % pour Montlondon.

* INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

• Le conseil nomme un régisseur adjoint pour l'encaissement des recettes de la cantine :

Mme Wardavoire Brigitte.

• Visite d'un technicien de la D.D.A. en ce qui concerne la construction d'un silo à boue et la mise en place d'un plan de zonage qui implique un diagnostic du réseau.

Ces travaux sont subventionnés à 80 %. Accord pour ajouter à l'étude du plan de zonage celui du diagnostic réseaux.

• Compte-rendu de l'assemblée générale du Syndicat d'Initiative de La Loupe . En 2000 :

- représentation du Perche en Italie et dans plusieurs villes de France.

- diverses activités : journées découvertes, expositions
Le syndicat d'initiative demande le calendrier des fêtes des communes, il a des demandes d'activités sportives pour les enfants pendant les vacances et des demandes d'hébergement.

Réunion du 22 mai 2001

* COMPTE ADMINISTRATIF 2000 :

En section d'investissement:

un déficit de 79 033.73 F

un résultat cumulé déficitaire de 67 127.11 F.

En section de fonctionnement:

un excédent de 174 183.76 F.

* COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS :

- Commission voirie du 26 avril 2001 :

-Fossé situé au Grand Bois Landry doit être sécurisé.

-Busage d'une vallée à Beurepaire : le conseil décide d'attendre le diagnostic des réseaux avant de l'inscrire au prochain programme d'hydraulique agricole du SIVOM.

-pose des panneaux pour la sécurité des enfants dans les rues du Plessis et des Rosiers.

-utilité d'un passage piétons route de La Loupe face à l'église.

-le chemin de l'Empire goudronné: du grattage de la RN 23 y a été posé récemment, le chemin est carrossable. Un administré a demandé également que ce chemin soit goudronné, un devis sera demandé.

-la plupart des chemins ont subi un affaissement dû aux fortes pluies. De nombreux trous sont à boucher et une réfection de la chaussée rue du Plessis est à envisager.

-les containers à ordures à Beurepaire :

- Maintenir cet endroit propre (prendre un arrêté municipal, courrier aux habitants de Beurepaire)

- Attendre l'obtention de nouveaux containers sélectifs du SIRTOM.

- Fleurissement de cet endroit

-L'écoulement des eaux à Beaufrepaire au carrefour de la route des Corvées génère toujours des mauvaises odeurs, un busage du fossé pourrait être envisagé mais il est nécessaire d'attendre la mise en place du plan de zonage.
-Un problème d'écoulement des eaux est évoqué en face de la maison de Mr Gilles (aplanir l'accès au terrain et implanter une rambarde de sécurité face au fossé).

- Commissions des fêtes du 10 Mai 2001 :

La commission a établi le programme du 14 Juillet
La date de la kermesse inter associative est fixée au 19 Août 2001 avec vide-greniers et expositions d'art, artisanat et produits régionaux..

Commissions des bâtiments du 12 Mai 2001 :

La commission a visité tous les bâtiments communaux, quelques travaux sont à réaliser.

- Commission communication du 19 mai 2001 :

La commission a décidé de publier un bulletin municipal trois fois par an afin de mieux informer les habitants, le prochain devrait paraître fin juin.
Le conseil décide par ailleurs de faire appel à la population afin d'ouvrir des commissions, ces membres auraient une voix consultative.

* **COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX :**

⇒ -SIRTOM

Élection du bureau

⇒ -Syndicat d'initiative :

Un circuit touristique passant par Champrond est prévu, le syndicat d'initiative pourrait être à terme transformé en office de tourisme

⇒ -PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE :

élections du président et vices-présidents.

⇒ SYNDICAT ÉLECTRIQUE :

Élection du président et vices-présidents

Mr Guyon membre du bureau

⇒ S.I.A.P. :

Élection du président et vices-présidents

Mme Caucheteux membre du bureau

⇒ JUMELAGES DE LA LOUPE :

quelques difficultés, notamment en ce qui concerne les échanges scolaires.

⇒ SIVOM :

Commission scolaire (collège et transports) :
Mme Bigeault et Mr Imhof

Commission environnement (hydrauliques agricoles et rivières, eau et boues) : Mrs Guillemet et Granger

Commission économique (zones d'activités, relais emploi, mieux se faire connaître) : Mme Wardavoire et Mr Legros

compte-rendu de la dernière réunion du SIVOM:

-Implantation du bâtiment de Perche Activités sur la zone d'activités.

t-Geste de solidarité aux habitants de la Somme : 1 F par habitant : accord du conseil

- Le conseil accepte l'attribution de tickets restaurants aux employés de la base de loisirs.

* **VOYAGE SCOLAIRE :**

Projet de classe de mer pour l'école de Champrond, qui aura lieu du 05 au 08 juin 2001 à Saint Germain sur Ay dans la Manche. La participation de la commune est de 300 F par élève. Mise à disposition de l'emploi-jeune à la classe de mer pour accompagner les enseignants.

* **QUESTIONS DIVERSES :**

- la préfecture sollicite l'accord de la commune pour implanter un relais pour la police au château d'eau de Beaufrepaire : le conseil motive son refus pour les nuisances sonores engendrées et l'aspect esthétique du local.
- la visite des stations d'épuration à système rhizophyte de Cellettes et d'Onzain.
- un courrier à Mme Renaudin à propos de l'acquisition par la commune de son terrain qui jouxte la station d'épuration pour y construire un silo.
- Vu l'urgence d'épandage, les boues seront stockées dans les bacs existants.
- une demande de subvention du judo club de Thiron pour des enfants de Champrond : refus du conseil, celui-ci ne souhaitant pas subventionner toutes les associations dont font partis les administrés de la commune.
- utilité de se renseigner sur l'intérêt d'un plan d'occupation des sols.

Les dernières acquisitions

Une voiture (C15) : 15 000 F HT

Une remorque : 5 000 F HT

Le conseil municipal remercie le garage Hersant pour toutes les petites réparations effectuées sur le matériel communal.

Prochaine réunion de conseil

Le conseil municipal vous informe que la prochaine réunion de conseil aura lieu **le Mercredi 4 juillet 2001 à 20 h 30 à la mairie**, et vous rappelle qu'elle est ouverte au public ainsi que toutes les prochaines réunions de conseil municipal

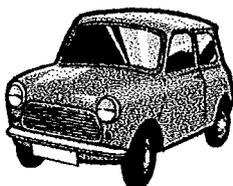
NOS DROITS, NOS DEVOIRS

Dégradations au cimetière

Nous avons observé que malheureusement certains ont volé ou abîmé des fleurs dans le cimetière. Nous remercions ceux qui ont vu ou qui ont connaissance de ces faits de nous en informer. Ces actes sont indignes et condamnables.

Le Stationnement

Étant donné nos moyens limités en place de parking, nous demandons à chacun d'entre vous d'être vigilant pour ne pas bloquer certaines



places et également de ne pas se garer aux endroits interdits et dangereux pour la visibilité. Nous remercions ceux qui par ailleurs disposent d'emplacements privés, de bien vouloir les utiliser pour ne pas gêner l'activité de nos commerçants

Petites consignes...



* Nous vous rappelons que dans un esprit de bon voisinage, il serait bon le Dimanche de vous abstenir d'utiliser votre tondeuse et tout matériel faisant du bruit.

* Vos haies qui sont en bordure du domaine public sont à entretenir par vos soins.

Les déchets

Jour de ramassage : le Mardi
Tél du S.I.R.T.O.M. : 02.37.23.32.63

Nous demandons à tous de faire un effort sur la sélection des déchets.

Nous vous rappelons que trois containers sont installés pour le tri sélectif, en face du garage Hersant:

- un bleu : pour les journaux et magazines
- un vert: pour le verre
- un beige: pour les bouteilles en plastiques, les boîtes métalliques, briques et cartonnettes

Les éboueurs ne ramassent pas tout, apportez à St Eliph à la déchetterie tout ce qui est encombrant (verre, carton, gravas, herbe et toutes sortes de végétaux coupés....)

Heures d'ouvertures (du 1er mars au 31 octobre)
de la déchetterie de St Eliph

- Mercredi : 9h00 à 12h30 – 14h00 à 19h00
- Vendredi : 14h30 à 19h00
- Samedi : 9h00 à 12h30 – 14h00 à 19h00
- Dimanche : 9h00 à 12h30

Recensement dès 16 ans

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire pour tous, fille et garçon, de se faire recenser à la mairie de son domicile, dès le début de sa 16^{ème} année.



Ce recensement permet votre inscription à la journée citoyenne et est indispensable pour pouvoir passer tous examens (permis, bac...).

LES ASSOCIATIONS

Cet espace est réservé aux associations de Champrond pour informer les habitants de leurs activités, leurs actualités et leurs projets. Il suffit aux associations d'envoyer leurs articles à la mairie deux semaines avant la parution du prochain bulletin (dernier délai).
Le prochain bulletin paraîtra début octobre 2001

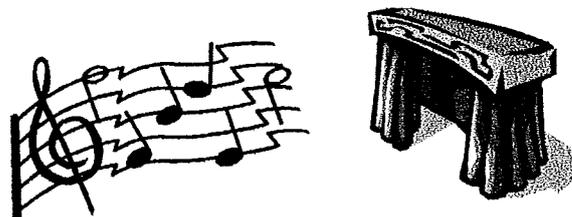
Liste des associations

Associations :

Contacts:

Association des Anciens Combattants	Mr MENANT Gilbert tél: 02.37.49.81.49
Le Club de l'amitié	Mr CENIER Maurice tél: 02.37.49.85.20
Le Tennis club	Mr RINGOT Gilles tél: 02.37.49.89.65
Un petit air de culture	Mme REAUD V. tél: 02.37.37.30.85
Perche Association Football	Mr LUNEL Philippe tél: 02.37.37.31.12
Danse et rêve	Mlle PICHOT Claire tél: 02.37.49.84.14
Perchemin	Mr CHABOCHE J.P tél : 02.37.49.86.55
La Société de pêche	Mr VALMALLE E. tél: 02.37.37.30.00
La Société de chasse	Mr BIGEAULT E. tél: 02.37.49.84.38
La Reinette Verte	Mr LAMBERT Guy tél: 02.37.49.84.14
Aéronautique du Perche Mr et Mme WARDAVOIR	tél: 02.37.49.14.24

**“Sport et Culture”
devient
“Un petit air de culture”**



Le conseil d'administration s'est réuni le 13 Janvier dernier. Nous avons procédé à l'élection du bureau.

Présidente: Véronique REAUD
Vice Présidentes: Michelle MICHEL et
Brigitte WARDAVOIR
Secrétaire: Micheline GUILLEMET
Secrétaire Adjoint: Eric LEGROS
Trésorier: Cédric PIPEREAU
Trésorière Adjointe: Denise BIGEAULT

L'assemblée désire changer de nom. Après le vote des participants, il ressort que ce nouvel intitulé sera UN PETIT AIR DE CULTURE.

L'association s'est faite inscrire pour participer aux Concours Régionaux qui seront organisés pour le 100 ème anniversaire des Associations (LOI 1901) sous 2 rubriques:

- 1) Le bilan de l'association où nous avons présenté les activités du Petit Théâtre de Champrond dans le cadre de la comédie musicale.
- 2) Pour un projet de concours afin d'inciter les Champronnais à embellir et enrichir la vie du village

Le Petit théâtre a été invité à jouer à la Salle des Fêtes de la Loupe où un franc succès a été remporté avec l'étude EN FOLIE. Ensuite il est allé à Mainvilliers participer aux 1eres rencontres des Théâtres Amateurs.

Nos Projets:

- Un tiercé des chansons françaises à la kermesse du 19 Août 2001
- Un dîner à thème en octobre ou novembre
- Et des célébrations très importantes au début décembre pour le 10ème anniversaire de notre association

Le tennis club

CHER ADHÉRENT (E)

Voici venu le moment enthousiasmant du renouvellement des cotisations (ou de l'adhésion de vos amis)



TARIFS SAISON 2001 – 2002
(1er avril 2001 – 31 mars 2002)

ADULTES (+ de 18 ans en 2000)

- ◆ Individuels 150 f par an (22.87 €)
- ◆ Couples 250 f par an (38.11 €)

JEUNES (- de 18 ans en 2000)

- ◆ 1 enfant par famille 80 f par an (12.20 €)
- ◆ 2 enfants par famille 140 f par an (21.34 €)
- ◆ 3 enfants par famille 200 f par an (30.49 €)

JOUEURS INDÉPENDANTS (non adhérents du club)

- ◆ Location pour une heure (2 ou 4 joueurs):
50 f (7.62 €)
- ◆ Location pour deux heures consécutives
(2 ou 4 joueurs) : 75 f (11.43 €)

La clef d'accès au court s'entend contre dépôt d'une caution de 250 f (38.11 EUROS).

La reinette verte

Quelques informations...

L'équipe de la Reinette Verte travaille déjà activement à la préparation de la prochaine saison de jus de pommes ! Ceux qui souhaitent se joindre à nous cet automne, seront les bienvenus ! Par ailleurs, nous allons participer à différentes manifestations dans la région et serons présents à La Loupe les 22 et 23 septembre prochains. Au programme : pressage des pommes à l'ancienne avec un pressoir à bras !

Enfin, rendez-vous en septembre pour les amateurs de poterie, mosaïque et vitrail !

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous appeler au 02 37 49 84 14.

A Bientôt,

L'Équipe de la Reinette Verte

L'association Perchemin



Notre première manifestation de l'année était une randonnée pédestre qui comportait deux circuits de 11 et 17 km et qui a eu lieu le dimanche 6 mai.

Quatre-vingt-dix marcheurs ont participé à la randonnée et si le temps n'était pas au beau fixe, les marcheurs ont apprécié cette balade.

A mi-parcours une pause restauration avait été prévue par les organisateurs dont certains sont de fins pâtisseries, quelques marcheurs ont été ravis de voir un petit groupe de sangliers leur passer sous le nez.

Le prochain rendez-vous de l'association est la Triple randonnée (équestre, pédestre ou à V.T.T) qui aura lieu le 9 septembre et qui partira du lieu-dit l'Empire et pour le Téléthon, Perchemin se lancera comme l'année dernière dans un tour de canton à vélo et à cheval.

Le Président J.P Chaboche



EN BREF ...

L'état civil

Naissances

Charles ROUX né le 16 février 2001
Dorian GIRARD né le 17 février 2001
Laurie RIGUET née le 13 mars 2001
Thomas CHARRON né le 10 juin 2001



Décès

Juliette GAUTHIER le 30 janvier 2001 au Coudray
Gérard LEBORRE le 17 février 2001 à Champrond
Philippe DANDOY le 22 avril 2001 au Coudray

Mariage



Jean BEAUCHET et Marie-France MOINET
le 27 janvier 2001

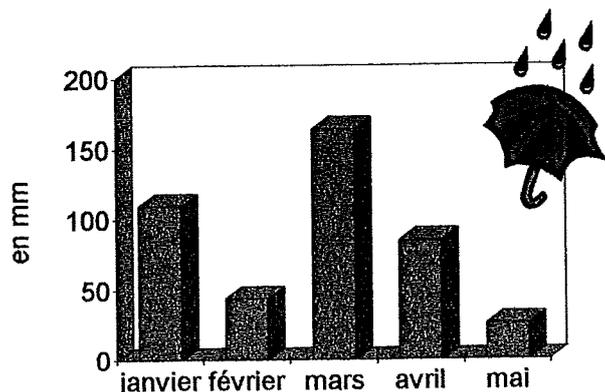
Jérôme GRANGER et Laëtitia BOULAY
le 9 juin 2001

Yvan GUYON et Gaëlle JOSSE le 16 juin 2001

Stéphane QUINSON et Nadège JOURNET
le 23 juin 2001

La pluviométrie

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Pluie mm	110	44 + neige	164	85	26



réalisation d'un logo communal

Notre commune ne possède actuellement aucun logo d'où l'idée d'en réaliser un, pour une meilleure identification de notre commune.

Nous vous invitons donc à faire parvenir à la mairie vos idées et dessins sur ce sujet.

Nous souhaiterions néanmoins que le logo communal ait la forme d'un écusson et évoque à la fois Le Perche et les symboles de notre commune.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation et attendons avec impatience vos réalisations.

Le repas de printemps

Le repas de printemps de la commune s'est très bien passé, Mr Renard et Mr Jaulneau nous ont rendu visite et nous avons mangé en musique grâce à notre pianiste Mehdi Picavais. Le repas cette année était servi par la Fromentine. Mme Marreau et Mr Charron ont reçu leur cadeau ainsi que toutes les dames qui sont parties avec un joli géranium. Les décorations de table de Micheline Guillemet ont été tirées au sort. Cette année, la doyenne de Champrond En Gâtine, Mme Huard, ne pouvant se déplacer Mr Legros et Mme Wardavoir lui ont apporté, chez elle à Beaurepaire, une plante fleurie pour lui témoigner leur sympathie.

Brocante du 19 août 2001

La grande fête de Champrond En Gâtine aura lieu le dimanche 19 août 2001, avec une brocante, des stands tenus par les associations, une exposition vente de peinture et diverses activités artisanales. Si vous voulez en faire partie, si vous êtes artistes, créateurs, dans divers domaines et que vous désirez exposer et/ou vendre ces oeuvres, vous êtes les bienvenus, venez vous inscrire à la mairie. L'emplacement est gratuit.

DE L'EUROPE À L'EURO

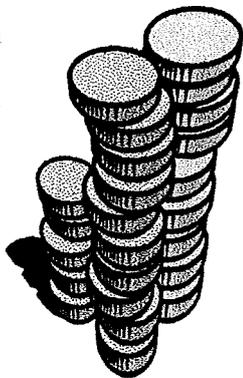
Un peu d'histoire

Origines de l'Euro :

- La construction européenne a 50 ans
- La décision d'une monnaie unique remonte au traité de Maastricht
- 1951 : Traité de PARIS
- 1957 : Traité de ROME créant la CEE
- 1962 : Naissance de la politique agricole commune
- 1968 : Réalisation de l'union douanière
- 1979 : Création du système monétaire européen (SME)
- 1992 : Traité de MAASTRICHT Institution de l'union économique et monétaire
- 1993 : Le marché unique entre en vigueur le 01 janvier
- 1995 : Le nom de l'euro est choisi par les 15 états de l'union économique
- 1999 : L'euro devient la monnaie unique européenne.

Pourquoi une monnaie unique ?

- Symboliser l'union européenne
- Attirer les capitaux internationaux
- Supprimer les changes
- Favoriser les investissements
- Créer une monnaie d'échange et de réserve.



Mise en place progressive

Janvier 1999 - décembre 2001

L'écu laisse la place à l'euro au taux de 1 pour 1
L'euro n'est pas encore dans les porte-monnaie
On peut payer en chèque ou en carte bleue en euro
Les bourses fonctionnent en euro
Passage à l'euro au libre choix des entreprises
Ni interdiction ni obligation
Double affichage des prix

2001 : l'accélération...

1^{er} Semestre :

- Les banques inciteront les entreprises à passer à l'euro... EDF-GDF libelle déjà ses factures en euros

1^{er} Juillet 2001 :

-Les agents de l'état seront payés en euros,
-Les banques, les établissements de crédit, la poste, proposeront à leurs clients de renouveler leurs chèquiers en euros et organiseront le basculement des comptes (qui doit être bouclé en octobre).
-Les distributeurs de billets seront adaptés à la nouvelle monnaie

1^{er} septembre 2001 : Les banques seront pré-alimentées en nouvelles pièces.

1^{er} Décembre 2001 :

- Les banques seront alimentées en billets
-Les commerçants seront alimentés en pièces et en billets.

15 Décembre 2001 :

Les particuliers français pourront se procurer un sachet de pièces pour se familiariser avec la nouvelle monnaie.

2002 : le basculement ...

1^{er} Janvier 2002 : Les paiements peuvent être effectués en francs et en euros, les commerçants s'efforçant de rendre la monnaie en euros.

17 Février 2002 : Le franc n'a plus cours légal après cette date à minuit ... seul le paiement en euros est possible ...

A partir du 18 Février : Les banques et la Poste échangeront les pièces et les billets en francs jusqu'au 30/06/2002 ...

La banque de France et le Trésor échangeront les pièces en francs jusqu'au 17/02/2005 ...
et les billets en francs jusqu'au 17/02/2012 ...

Taux de Conversion :

Valeur fixée définitivement le 1/1/1999 à 6,55957 Francs pour 1 Euro.

Règle d'arrondi :

2 chiffres après la virgule au maximum

- Si le **troisième chiffre** après la virgule est inférieur à **5**, on arrondit au centime **inférieur**.
- S'il est **égal ou supérieur à 5**, on arrondit au centime **supérieur**.

Exemples :

$$2,341 = 2,34$$

$$2,346 = 2,35$$

$$2,345 = 2,35$$

Truc et Astuce pour passer du franc à l'euro

Ajouter la moitié de la valeur en francs et diviser par 10

Exemple 100 F = ? euro

$$100 + 50 = \frac{150}{10} = 15 \text{ euro}$$

Trucs et Astuces pour passer de l'euro au franc

- Multiplier le montant par 20 et diviser le résultat par 3

Exemple 15 euro = ? F

$$15 \times 20 = \frac{300}{3} = 100 \text{ F}$$

- Multiplier le montant par 6 et ajouter 10 %

Exemple 15 euro = ? F

$$15 \times 6 = 90 + 9 = 99 \text{ F}$$

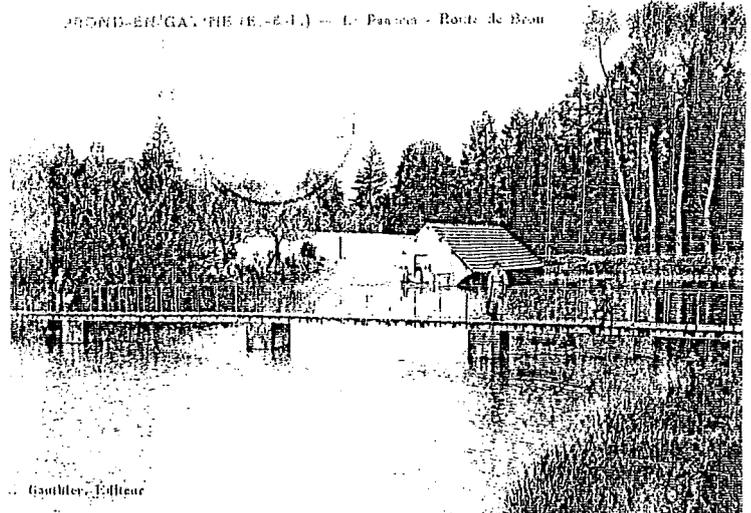
- Multiplier le montant par 10 et retirer 1/3

Exemple 15 euro = ? F

$$15 \times 10 = 150 - (1/3 \text{ de } 150) = 100 \text{ F}$$

UN PETIT COIN D'HISTOIRE

L'inauguration du lavoir
le 30 Décembre 1894



Pour vous entraîner repérer la mauvaise conversion !!!



0,64 euro
4,20 F



4,60 euro
3 F



1,07 euro
7 F



0,73 euro
4,80 F

Réponse : Le ketchup coûte 8 francs, soit 0,46 euro

Une réunion d'information sur l'euro aura lieu le Samedi 29 septembre 2001 à 15h à la salle de réunion de Champrond En Gâtine. Venez nombreux ...

Dimanche la commune de Champrond en Gâtine était en fête; il s'agissait de l'inauguration des lavoirs de la commune.

Le seigneur Phoebus avait-il été invité à cette inauguration? Nous en doutons car de la journée il n'a pas été aperçu. A sa place il avait envoyé papa Kiver. Ce dernier a pendant toute la journée soufflé une bise qui était loin d'être réconfortante. Mr. Deschanel, député, Mr. Audigier, Sous-préfet de Nogent le Rotrou avaient répondu à l'invitation de la municipalité de Champrond, ainsi que de nombreux fonctionnaires du Canton.

Les autorités après avoir visité les travaux ont passé la revue de la compagnie des sapeurs-pompiers; pendant la dite revue la musique de La Loupe qui prêtait son gracieux concours faisait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire; de nombreux applaudissements ont remercié les artistes loupéens, mais quel temps!

À 5 heures un banquet avait lieu sous la présidence de Mr. Deschanel. De nombreux convives assistaient à cette fête fraternelle. Au dessert Mr Deschanel donna la parole à Mr le Sous-préfet, lequel prononça le discours suivant que nous sommes heureux de publier:

"Messieurs, il y a quelques mois à peine la commune de Champrond en Gâtine pourtant si attentive au progrès républicain, si soucieuse du bien-être de ses habitants, n'obtenait que par tolérance, dans les étangs d'autrui, l'eau nécessaire aux soins de la maison, à l'abreuvement des chevaux et des troupeaux.

Aujourd'hui la commune de Champrond en Gâtine est propriétaire d'une pièce d'eau très grande, très saine, très claire. Je suis venu m'en réjouir avec vous. Les lavandières peuvent chanter: elles sont chez elles bien chez elles, avec un séchoir commode pour étendre la lessive blanche; elles n'auront plus à craindre le voisinage des animaux qui sont boire, et qui, eux-mêmes dans un abreuvoir confortable, ne seront pas fâchés de ne pas être trop près d'elles; ménagères toujours de bonne humeur, elles verront leurs maris, joyeux sur leurs gais perchurons, leur sourire de loin et elles leur souriront.

De cet acte de bienfaisante administration, il m'appartient, Messieurs, au nom du Gouvernement de la République, au nom de Mr le Préfet d'Eure et Loir, de louer votre Maire et votre conseil municipal et je les remercie d'avoir les ressources nécessaires aux travaux importants qui ont doté la commune de cet inestimable bienfait qu'auront hélas, trop longtemps encore, à lui envier ses voisins des villages de Beauce. De plus, je suis certain d'être l'écho de tous, Messieurs, en priant Madame Martin de vouloir bien agréer l'hommage de notre gratitude, pour avoir si bien compris l'intérêt général, pour avoir cédé aimablement, avec une parfaite bonne grâce un pré et une pièce d'eau qui faisaient le plus bel ornement de sa propriété.

Ainsi la commune de Champrond n'a connu ni la procédure longue ni les nombreuses difficultés d'expropriation.

Je ne saurais trop l'en féliciter et je suis persuadé, Messieurs, que vous serez unanimes à célébrer avec moi cette fête, à oublier ce soir certains désaccords ayant nécessité une enquête, qui d'ailleurs se poursuit, sur la demande même de Mr Le Maire de Champrond.

Puisque nous sommes à la veille du Nouvel An, formons des vœux ardents, Messieurs, pour la Patrie et la République, pour la paix entre les Nations et la concorde entre les citoyens. En faisant des souhaits chaleureux pour les habitants de Champrond, heureux d'être au milieu d'eux, je bois à l'Arrondissement de Nogent le Rotrou tout entier et au président de ce banquet qui le représente avec tant d'honneur; je bois au Département de l'Eure et Loir et à son chef, à Mr le Préfet, si dévoué aux intérêts qui lui sont confiés, si bienveillant pour tous; je bois à notre pays bien aimé, à sa force, à sa gloire, et je porte avec un absolu respect, du plus profond de mon cœur la santé du Président de la République Française."

De nombreux applaudissements ont accueilli ce toast. Mr le Maire de Champrond a pris ensuite la parole et a remercié toutes les personnes qui avaient bien voulu honorer de leur présence cette fête de famille. Mr Deschanel, dans une de ses rapides improvisations dont il a le secret, a prononcé un chaud discours qui a recueilli d'unanimes applaudissements. N'oublions pas de dire que le banquet servi par Mr Beaufils, maître d'hôtel, a été trouvé excellent par les convives.

Après le banquet, la foule a visité les nombreux divertissements qui se trouvaient sur la place de la commune.

Les jeunes gens allaient au bal et les personnes qui n'étaient plus du même âge rentraient chez eux voir si le feu n'était pas mort dans l'âtre



ET SI ON SORTAIT

Programme du 14 juillet 2001

Les dates à retenir

13-14 Juillet: fête nationale

19 Août : Kermesse inter associative
- vide-greniers, exposition
d'art, artisanat et produits régionaux

9 Septembre: Triple randonnée:
- pédestre, équestre et VTT
(Association Perchemin)

22-23 septembre: Fête du Sport



le 13 juillet

21 h 30 Retraite aux Flambeaux: départ de l'église
Feu d'artifice
Bal



Le 14 juillet

9 h 30 Concours de pêche à l'étang du panama

11 h 30 Apéritif à la salle polyvalente
Présentation des nouveaux arrivants
Remise des diplômes aux lauréats des
maisons fleuries 2000
Remise du diplôme de Maire – Honoraire
Félicitation aux jeunes diplômés

13 h 00 Buffet campagnard à la salle polyvalente
55 F pour les adultes, 30 F pour les enfants
Boissons en supplément
Inscription jusqu'au 10 juillet 2001 à la
boucherie ou boulangerie
Sandwichs et buvette sur place

15 h 00 Jeux pour tous

La balade du dimanche

Le circuit de "Brisecou"



6 km



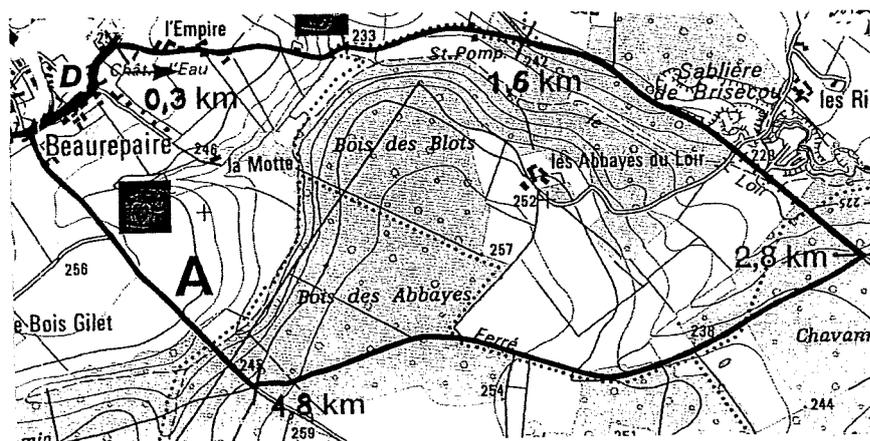
1 h 30

Départ: Hameau de Beurepaire. Prendre à droite de la pompe, passer à droite du château d'eau et continuer vers la D 346.

0.3 km : Au croisement, continuer vers l'Empire et descendre par le chemin de terre. A la fourche, en bas du chemin, continuer à gauche

1.6 km : Au bout du chemin, tourner à droite par la route goudronnée.

2.8 km : Continuer à droite par le chemin en sous-bois. Suivre ce chemin toujours tout droit. Il passe en forêt, dans la plaine, puis à nouveau en forêt avant d'atteindre la D129.



4.8 km : A la sortie de la forêt, continuer à droite par la petite route goudronnée pour rejoindre le hameau.

6 km : Arrivée.

Ce circuit de randonnée est extrait de la fiche de randonnée n°24 éditée par le SIAP. Cette fiche comprend deux autres circuits sur la commune de Champrond En Gâtine. Vous pouvez la retirer gratuitement à la mairie ou au Syndicat d'initiative de La Loue.

LA QUALITE DE L'EAU

L'assainissement

L'eau potable

Le traitement

Le service d'eau potable est géré par La Lyonnaise des Eaux. Toute l'eau distribuée à Champrond en Gâtine est d'origine souterraine. Elle provient d'un forage d'une profondeur de 39 m situé à Villemaigre. L'eau est distribuée après neutralisation (avec du carbonate) et désinfection (avec du chlore).

Échantillon prélevé le Mercredi 28 février 2001 en sortie de station de pompage à Villemaigre par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales

	Résultat	Limite de qualité
PARAMÈTRES ORGANOLEPTIQUES: -Aspect -Turbidité	0 qualit. 0.3 NTU	2 NTU
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE -pH à 20°C -Titre alcalimétrique complet -Titre Hydrotimétrique	7,2 unité pH 8,0 °F 10,0 °F	Entre 6,5 et 9
MINÉRALISATION - Chlorures -Conductivités à 20°C	13 mg/l 240 uS/cm	200 mg/l
PARAMÈTRE AZOTE -Ammonium (en NH ₄) -Nitrates (en NO ₃) -Nitrites (en NO ₂)	<0.1 mg/l 30 mg/L <0.01 mg/l	0.5 mg/l 50 mg/l 0.1 mg/l
PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES -Bact. Aér. Revivifiables à 22°-68h -Bact. Aér. Revivifiables à 36°-44h -Coliformes thermotolérants -Coliformes totaux -Spores bactérien anaérobie sulfite-réducteur -Streptocoques fécaux	<1 n/ml <1 n/ml 0 n/100 ml 0 n/100 ml 0 n/20 ml 0 n/100 ml	0 0 1 0

Le principe de fonctionnement

La pollution est constituée par tous les déchets et tous les éléments minéraux et organiques en suspension ou en solution, entraînés par l'usage de l'eau.

La pollution organique (carbonée) permet la prolifération spontanée de divers microorganismes à son détriment. Cette particularité constitue la base du traitement biologique. Une fois la pollution carbonée détruite, les bactéries s'attaquent à la pollution azotée. L'ammoniac (NH₄) d'abord en présence d'aération puis les nitrates (NO₃) quand on arrête l'aération.

Analyses effectuées en Amont et en Aval de la Station d'épuration le 8 janvier 2001 par le service du Conseil Général : Le SATESE

	MES mg/l	DBO5 mg/l	DCO mg/l	MO mg/L	NKJ mg/l
AMONT	76	74	180	109	35
AVAL	8	10	45	22	9
rendement	89 %			80 %	74 %

Pollution carbonée:

MES : Matière En Suspension

DBO5 : Demande Biochimique en Oxygène

DCO : Demande Chimique en Oxygène

MO: Matière Organique

Pollution Azotée:

NKJ: Azote Kjeldahl = Azote organique + NH₄

Un contrôle de l'ammoniac et des nitrates est effectué en sortie de station. Voici la moyenne des résultats pour chaque mois:

	Nitrate en mg/l de N-NO ₃	Ammoniac en mg/l de N-Nh ₄
Janvier	9.7	1.1
Février	1.7	0.7
Mars	1.5	0
Avril	0	0
Mai	1.1	3.9

RENSEIGNEMENTS UTILES

Numéros de téléphones

S.A.M.U 15
POMPIERS 18
GENDARMERIE 17

La Mairie 02.37.49.80.20

MÉDECINS

- Docteurs Daniel BIGARD, Isabelle et Philippe
 CARDINALE, Michèle CASADEI-PUIS, Philippe
 PUIS 02.37.81.21.18
 - Docteur Olivier BOULAY 02.37.81.10.84
 - Docteur Jacques LYSZLIEWICZ 02.37.81.17.48
 - Docteurs Monique et Roger SERRY
 02.37.81.19.46.

VÉTÉRINAIRE 02.37.81.04.66

AMBULANCES

- Ambulances Assistance Secours 02.37.81.24.59
 - Ambulances Loupéennes 02.37.81.15.66

INFIRMIÈRES

BRIEND -DUPIN 02.37.81.04.88
 DOLLEANS- TARRANE 02.37.81.06.58
 Melle C GONSARD 02.37.81.09.04

HÔPITAL- MAISON DE RETRAITE

02.37.29.33.11

E.D.F. DÉPANNAGE

0 801 28 48 68

LYONNAISE DES EAUX

Clientèle 0 810 381 381
 Urgence (24 h/24) 0 810 881 881

LA POSTE

02.37.49.80.00.

Champrond en Gâtine

C.A.F. Nogent Le Rotrou 02.37.27.44.44

ASSEDIC LUCE 02.37. 91.69.69

ANPE Nogent Le Rotrou 02.37.59.55.00

SÉCURITÉ SOCIALE

02.37.81.07.77

La Loupe

Planning des gardes pour les pharmacies

Jun	Juillet	Août	Sept	oct.	nov.	déc.
V 1	D 1	M 1	S 1	L 1	1	S 1
2	2	J 2	2	2	V 2	2
3	3	V 3	3	3	3	3
4	4	4	4	J 4	4	4
5	J 5	5	5	V 5	5	5
6	V 6	6	I 6	6	6	J 6
J 7	7	7	V 7	7	J 7	V 7
V 8	8	8	8	8	V 8	8
9	9	J 9	9	9	9	9
10	10	V 10	10	10	10	10
11	11	11	11	J 11	11	11
12	I 12	12	12	V 12	12	12
13	V 13	13	I 13	13	13	J 13
J 14	14	14	V 14	14	14	V 14
V 15	15	15	15	15	J 15	15
16	16	J 16	16	16	V 16	16
17	17	V 17	17	17	17	17
18	18	18	18	I 18	18	18
19	J 19	19	19	V 19	19	19
20	V 20	20	J 20	20	20	J 20
J 21	21	21	V 21	21	21	V 21
V 22	22	22	22	22	J 22	22
23	23	J 23	23	23	V 23	23
24	24	V 24	24	24	24	24
25	25	25	25	J 25	25	25
26	J 26	26	26	V 26	26	26
27	V 27	27	J 27	27	27	J 27
J 28	28	28	V 28	28	28	V 28
V 29	29	29	29	29	I 29	29
30	30	J 30	30	30	V 30	30
31	31	V 31	31	31	31	31

 **Pharmacie Centrale -La Loupe**
 Tél : 02.37.81.19.89

 **Pharmacie du Château -Senonches**
 Tél: 02.37.37.73.43.

 **Pharmacie de L'Etrier -La Loupe**
 Tél: 02.37.81.13.19

 **Pharmacie Gantier -Senonches**
 Tél : 02.37.37.78.41

Du Lundi matin au Samedi soir, il y a toujours une pharmacie ouverte à Senonches et à La Loupe pendant les horaires de travail

La Mairie de Champrond En Gatine

Tél: 02.37.49.80.20

Fax: 02.37.49.80.26

E-mail : rapido.mairiechamp@libertysurf.fr

Site : <http://perso.libertysurf.fr/champrond.en.gatine>

Permanences et ouverture de la mairie :

- Le Mardi de 17h à 19h : Mr LEGROS
- Le Jeudi de 17h à 19h : Mr GUILLEMET
- Le Samedi de 9h30 à 11h30: Mme WARDAVOIR

Heures d'ouvertures de la déchetterie de St Eliph

Jour de ramassage : le Mardi

Tél du S.I.R.T.O.M. : 02.37.23.32.63

Déchetterie de St Eliph:

Heures d'ouvertures (du 1er mars au 31 octobre)

- Mercredi : 9h00 à 12h30 – 14h00 à 19h00
- Vendredi : 14h30 à 19h00
- Samedi : 9h00 à 12h30 – 14h00 à 19h00
- Dimanche : 9h00 à 12h30

Aide de proximité

- ⇒ **Service d'Aide à domicile Schweitzer**
Tél : 02.37.81.08.02
- ⇒ **Aide à domicile en milieu rural**
ADMR Tél : 02.37.29.90.59
- ⇒ **Société de St Vincent de Paul**
rue du château 28240 La Loupe

Permanences à La Loupe

- **LE DÉPUTÉ** Salle du conseil
Le 2ème Lundi de chaque mois de 9h à 10h15
- **LES ASSISTANTS SOCIAUX**
 - ⇒ M. PEVERELLI La mairie
Tous les mardis de 9h à 11h45 sur rendez-vous
 - ⇒ Mlle LOBEL La mairie
Tous les jeudis de 9h à 11h45
 - ⇒ Mme VILLETTE Salle du Château
Le 2ème et 4ème Mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30 - Caisse Primaire Assurance Maladie (dossiers accident travail)
- **RETRAITE**
 - ⇒ **Sécurité Sociale** La mairie
1er et 3ème Mercredi du mois de 14h à 16h
 - ⇒ **Caisses complémentaires** La mairie
1er Mardi et 3ème Mercredi du mois de 14h à 16h
 - ⇒ **Caisses agricoles M.S.A** Groupama
L e 2ème Mardi de 10h à 12h
- **CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
Allocation Logement La mairie de 14h à 15h30
Le 2ème Mardi et 4ème Jeudi de chaque mois
- **CONSULTATIONS P.M.I.** Rue Pierre-Gauquelin Le 3ème Jeudi de chaque mois de 14h à 16h
- **LES CRÉMATISTES** La mairie
Le 2ème Mardi de chaque mois de 10h à 11h
- **ÉCRIVAIN PUBLIC** 11 rue de la plaine
2ème Mercredi du mois de 10h à 12h
- **ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES ET DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**
Au château
2ème et 4ème Jeudi du mois de 14h à 17h
- **RELAIS EMPLOI** tél.: 02.37.81.38.93
1 rue du Maréchal Maunoury
Les Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Fermé le Mercredi
- **POINT ACCUEIL INFORMATIONS ET ORIENTATIONS**
Tél: 02.37.81.34.04 1 rue Maunoury
Tous les Mardis de 10h30 à 12h30

LES PETITES ANNONCES

Recherche location

Enseignante, 2 enfants cherchent
maisonnette ou appartement
(2 à 3 chambres).

à louer de suite.

Tél : 02.37.49.82.55
ou 06.76.91.40.93

Garde d'enfants

NOURRICE AGREE
A MONTLANDON

Recherche bébé
et enfant scolarisé
pour début septembre

Tél : 02.37.49.83.89

Emploi

Le Parc Naturel Régional du Perche
cherche des étudiants
pour les mois de Juillet et d'août.

Tél: 02.33.85.36.36

Dans les prochains bulletins,
vous trouverez à chaque fois,
cet espace réservé aux petites
annonces.

Si vous voulez
vendre, acheter, louer,
informer, recruter
ou proposer vos services,
vous pouvez dès à présent
déposer vos annonces
à la mairie
de Champrond En Gâtine.

Elles paraîtront gratuitement au
prochain bulletin municipal
c'est à dire début octobre 2001

Un grand merci à Quentin Wardavoir pour la
réalisation graphique du chou , emblème du
bulletin municipal.